

Itaque mitto quod in Praefatione ad Opuscula hic affirmat, *sex & quadraginta Tabulas aereas multò priùs se editurum fuisse, nisi ab aetate, valetudine, & fortunarum imbecillitate fuisset prohibitus. Mitto etiam quod in Praefatione ad suas in Erotianum Annotationes, & Libellum de Multitudine scribit, se suas observationes, & inventiones anatomicas jam pridem aere incidendas mandavisse ; edere autem supersedere, quia nonnullos (id est Vesalium, ut liquet ex iis, quae sequuntur) Opusculis à se anno proximo superiore publicatis vehementer audiverit commotos fuisse, ideoque se aliquandiu expectare, donec ipsi, siquid velint, rescribant ; ne novas subinde appendices suis scriptis adjungat. Neque locum afferam ex Epistola de Auditus organis, ubi de Stapedis inventore disserens, se, inquit, neque edoctum, neque monitum ab aliquo, multò antequam ipsi scribant, id ossiculum novisse, Romaeque non paucis ostendisse, atque in aere incidendum curasse.*

Qui autem id scripserat, ex collatis utriusque locis apparet, Falloppium fuisse in Observationibus, ubi negat, anno 1548. fuisse Romae quemquam, qui Stapedis notitiam haberet. Igitur *multò ante hunc annum altera saltem Tabularum, in quibus hoc Ossiculum ostenditur, fuisse videtur incisa. Locum potiùs afferam, in quo & de Tabulis nuper inventis, & de his quidem universim Eustachius ita loquatur, ut annum simul, quem quaerimus, disertè prodatur.*

Is quantum modò meminimus, unicus extat, in Libro de Renibus cap. 16. *Hujusmodi, inquit, dispensatio, unioque venarum (nempe venae sine pari cum emulgente altera, aut cum proxima aliqua vena) qua ratione, quotve modis à me sit observata, Tabulae huic*

J'omet donc qu'Eustache affirme dans la préface aux *Opuscules* qu'il aurait publié « bien plus tôt les quarante-six Planches en bronze » s'il n'en avait pas été empêché par son âge, sa santé et la faiblesse de sa fortune. J'omet aussi que dans la préface à ses *Annotations sur Érotien* et à son *Petit livre sur la Multitude* il écrit qu'il a « depuis longtemps donné à graver dans le bronze ses observations et découvertes anatomiques », mais qu'il s'abstient de les publier, parce qu'il a entendu dire que certains (c'est-à-dire Vésale, comme il est évident d'après la suite) ont été fortement troublés par les *Opuscules* « publiés par lui l'année précédente », et que, pour cette raison, il attend un peu que ceux-ci répondent, s'ils le veulent, pour éviter d'ajouter sans cesse de nouveaux appendices à ses écrits. Je n'alléguerai pas non plus le passage tiré de sa *Lettre sur les organes de l'ouïe*, où, tandis qu'il discute du découvreur de l'étrier, il dit que, sans en avoir été instruit ni averti par personne, il a connu cet osselet, « bien avant qu'eux-mêmes ne le décrivent », qu'à Rome il l'a montré à plusieurs personnes « et qu'il a pris soin de le faire graver dans le bronze ».

Or, il ressort de la confrontation entre les passages des deux livres que celui qui l'avait décrit, c'était Fallope, dans ses *Observations*, à l'endroit où il dit qu'en 1548 il n'y avait personne à Rome qui connût l'étrier. C'est donc « bien avant » l'année de celles-ci¹ que semble avoir été gravée au moins l'une des deux planches où est montré cet osselet. Je vais plutôt produire un passage où Eustache parle conjointement des Planches récemment retrouvées et de ces dernières, en sorte qu'il révèle expressément par la même occasion l'année que nous recherchons.

Ce passage unique se situe, autant que je me souviens, au chap. 16 du *Livre des reins* : « Comment, dit-il, ou de combien de manières j'ai observé une telle répartition et union de veines (à savoir de la veine sans pair avec l'une des deux émulgentes ou avec une veine proche), les Planches annexées à ce

¹ Le raisonnement ne se comprend que si *hunc annum* renvoie à l'année de rédaction des *Observationes* de Fallope (1557) et non à l'année 1548 qui marque la date jusqu'à laquelle on ignorait, à Rome l'existence de l'étrier. Comme Eustache prétend, dans sa *Lettre sur les organes de l'ouïe* avoir découvert cet osselet, à Rome, avant que d'autres n'en fassent la description, on en déduit qu'il a fait cette découverte et l'a consignée dans ses planches anatomiques entre 1548 et 1557.

tractationi annexae (id est octo, quas tunc edidit) apertissimè ostendent ; et nisi fallor, non secus eas inspicienti ante oculos ponent, ac si dissectioni nostrae interesset : in qua harum venarum consensum ita consuevi ostendere : quippe qui multis ante annis perspectus mihi sit, & cognitus, quemadmodum nostrae Anatomicae Tabulae (id est hae quae sunt nunc inventae. & in his XXVI. & XXVII., nam si easdem illas, de quibus modò dixerat, innuisset, non nostrae Anatomicae, sed eaedem Tabulae dixisset ; hae igitur) anno salutis millesimo quingentesimo quinquagesimo secundo aere incisae patefaciunt ; ut dicere audeam, non minùs memet mihi in ea, quàm praesentibus, spectantibus omnibus satisfacere.

traité (c'est-à-dire les huit qu'il a alors publiées) le montreront très clairement, et, si je ne m'abuse, elles le mettront sous les yeux de celui qui les examine comme s'il assistait directement à nos séances de dissection. De fait, au cours de celles-ci j'ai l'habitude de montrer la liaison de ces veines - étant donné que je l'observe et la connais depuis de nombreuses années - de la même façon que nos Planches anatomiques le donnent à voir (c'est-à-dire celles qui ont maintenant été retrouvées et parmi elles, les 26 et 27, car s'il avait indiqué les mêmes que celles dont il venait juste de parler, il n'aurait pas dit "nos" Planches Anatomiques, mais "les mêmes") ces planches, donc, qui ont été gravées dans le bronze en 1552 ; par conséquent, j'ose dire que sur ce point c'est autant à moi-même qu'à toute l'assistance des spectateurs que je donne satisfaction ».